

A lire :

Un premier livre sur l'affaire Légeret titrait le 24 heures

Le huis clos de l'affaire Légeret, Editions Mon Village

Michel Nussbaumer, réalisateur, a imaginé le dialogue des juges et des jurés qui ont condamné F. Légeret à la prison à vie.

Le regard d'un cinéaste côtoyant chaque jour mises en scène et scénarios, regard des faits qui forment un film. Il a porté son regard neutre de professionnel sur l'affaire Légeret. Merci.

Ce livre-fiction catapulte le lecteur dans le monde très fermé de la justice et surtout sur le regard du dernier jury populaire, monsieur et madame tout le monde qui sont appelés à donner une sentence sans forcément connaître le dossier. Quelle responsabilité !

Le lecteur est emmené dans une progression d'indices qui donnent naissance à un tableau qui pour beaucoup n'aurait jamais dû se concrétiser par les deux mains de F. Légeret agrippées aux barreaux d'une cellule comme le montre la couverture du livre, sobre et belle.

Ce récit-fiction bouleverse par la limpidité du texte, il bouleverse le lecteur, l'interroge, il met en scène une réalité profonde : LE DOUTE.

Lisez-le, faites-vous votre opinion l'association FL se l'ai faite depuis longtemps.

A la question François Légeret est-il coupable ou innocent nous aurions répondu : INNOCENT.

Sur quelles preuves cet homme a-t-il été condamné à la peine privative de liberté à vie ?

Voici notre éternelle question et qui reste sans réponse.

Michel Nussbaumer pose des faits réels dans sa fiction et dit : « A vous de juger » !

Nous répondons : Jusqu'à preuve du contraire un accusé est présumé innocent !

Et le doute doit profiter à l'accusé.

Association FL

Marlène Curtet, présidente

Nous pouvons recommander la lecture de ce livre qui réunit tous les faits que les jurés auraient dû prendre en compte pour décider si oui ou non F. Légeret avait tué sa mère, l'amie de sa mère et sa sœur.

Avaient-ils connaissance de tout cela au moment du verdict ?